

Bruxelles, le 3 juillet 2026
(OR. en)

11121/26

ECOFIN 911
UEM 315
SOC 440
EMPL 242
COMPET 855
ENV 831
EDUC 297
ENER 453
JAI 891
GENDER 128
JEUN 171
SAN 529
ECB
EIB

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	RECOMMANDATION DU CONSEIL relative aux politiques économique, sociale, de l'emploi, structurelle et budgétaire de l'Espagne

Les délégations trouveront ci-joint le projet de recommandation du Conseil visé en objet, fondé sur la proposition COM(2026) 209 final de la Commission, tel que revu et approuvé par différents comités du Conseil et mis au point par le Comité économique et financier.

RECOMMANDATION DU CONSEIL

relative aux politiques économique, sociale, de l'emploi, structurelle et budgétaire de l'Espagne

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 121, paragraphe 2, et son article 148, paragraphe 4,

vu le règlement (UE) 2024/1263 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2024 relatif à la coordination efficace des politiques économiques et à la surveillance budgétaire multilatérale et abrogeant le règlement (CE) n° 1466/97 du Conseil¹, et notamment son article 3, paragraphe 3,

vu la recommandation de la Commission européenne,

vu les résolutions du Parlement européen,

vu les conclusions du Conseil européen,

vu l'avis du Comité de l'emploi,

vu l'avis du comité économique et financier,

vu l'avis du comité de la protection sociale,

vu l'avis du comité de politique économique,

¹ Règlement (UE) 2024/1263 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2024 relatif à la coordination efficace des politiques économiques et à la surveillance budgétaire multilatérale et abrogeant le règlement (CE) n° 1466/97 du Conseil (JO L, 2024/1263, 30.4.2024, ELI: <http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1263/oj>).

considérant ce qui suit:

- (1) Le règlement (UE) 2024/1263 précise les objectifs du cadre de gouvernance économique, qui sont de promouvoir des finances publiques saines et viables, une croissance durable et inclusive ainsi que la résilience au moyen de réformes et d'investissements, et de prévenir les déficits publics excessifs. Il dispose que le Conseil et la Commission exercent une surveillance multilatérale dans le cadre du Semestre européen, conformément aux objectifs et exigences du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). Le Semestre européen comprend, en particulier, la formulation de recommandations par pays et la surveillance de leur mise en œuvre.
- (2) Le 25 novembre 2025, la Commission a adopté, sur la base du règlement (UE) n° 1176/2011, le rapport 2026 sur le mécanisme d'alerte, dans lequel l'Espagne n'est pas mentionnée parmi les États membres devant faire l'objet d'un bilan approfondi. La Commission a également adopté une recommandation de recommandation du Conseil concernant la politique économique de la zone euro, une recommandation de recommandation du Conseil relative au capital humain dans l'Union européenne, ainsi qu'une proposition de rapport conjoint sur l'emploi 2026, qui analyse la mise en œuvre des lignes directrices pour l'emploi et des principes du socle européen des droits sociaux. Le Conseil a adopté la recommandation concernant la politique économique de la zone euro² le 21 avril 2026 et le rapport conjoint sur l'emploi et la recommandation relative au capital humain le 9 mars 2026.

² JO C, C/2026/2434, 28.4.2026, ELI: <http://data.europa.eu/eli/C/2026/2434/oj>.

- (3) Le 29 janvier 2025, la Commission a publié la boussole pour la compétitivité, un cadre stratégique pour stimuler la compétitivité mondiale de l'Union sur les cinq prochaines années. Outre la sécurité, elle désigne les trois impératifs de transformation que sont l'innovation, la décarbonation et la compétitivité comme les piliers essentiels d'une croissance économique durable. Depuis sa publication, la boussole pour la compétitivité a guidé les travaux relatifs au Semestre européen, de manière à ce que les politiques économiques des États membres soient en phase avec les objectifs stratégiques de l'UE, créant ainsi une approche unifiée de la gouvernance économique qui favorise la croissance durable, l'innovation et la résilience dans l'ensemble de l'Union.
- (4) En 2026, le Semestre européen pour la coordination des politiques économiques se déroule toujours parallèlement à la mise en œuvre de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR)³, entrée dans sa dernière phase. Les plans pour la reprise et la résilience (PRR), ainsi que les financements de la politique de cohésion, ont joué un rôle essentiel dans la réalisation des priorités stratégiques dans le cadre du Semestre européen, puisque, conformément aux exigences qui leur sont applicables, ils devaient aider les États membres à relever efficacement l'ensemble, ou une partie non négligeable, des défis recensés dans les recommandations par pays qui leur ont été adressées au cours des derniers cycles, et que les programmes financés par la politique européenne de cohésion devaient tenir compte des recommandations par pays. Alors que la FRR s'approche de son terme, il reste essentiel de pérenniser et de mettre à profit les réformes et les investissements qu'elle a soutenus et permis de mettre en œuvre, en particulier ceux qui contribuent à relever les défis recensés dans les recommandations par pays.
- (5) Le 3 juin 2026, la Commission a publié le rapport 2026 pour l'Espagne. Ce rapport évalue les progrès accomplis par l'Espagne à l'égard des recommandations qui lui ont été adressées en 2025 et fait le point de la mise en œuvre, par l'Espagne, de son PRR. Sur la base de cette analyse, il identifie les défis les plus pressants auxquels l'Espagne est confrontée. Il évalue également les progrès accomplis par l'Espagne dans la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux et dans la réalisation des grands objectifs de l'Union en matière d'emploi, de compétences et de réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale, ainsi que les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable des Nations unies.

³ Règlement (UE) 2021/241 du Parlement européen et du Conseil du 12 février 2021 établissant la facilité pour la reprise et la résilience (JO L 57 du 18.2.2021, p. 17, ELI: <http://data.europa.eu/eli/reg/2021/241/oj>).

- (6) Le 21 janvier 2025, le Conseil a adopté, à la suite de l'évaluation réalisée par la Commission et sur recommandation de celle-ci, une recommandation approuvant le plan budgétaire et structurel national à moyen terme de l'Espagne⁴. Ce plan couvre la période 2025-2028 et présente un ajustement budgétaire étalé sur sept ans. Le Conseil a recommandé les taux de croissance maximaux des dépenses nettes suivants: 3,7 % en 2025, 3,5 % en 2026, 3,2 % en 2027 et 3,0 % en 2028, ce qui correspond à des taux de croissance cumulés calculés par rapport à l'année de référence 2023 de 9,2 % en 2025, de 13,0 % en 2026, de 16,6 % en 2027 et de 20,1 % en 2028.
- (7) La guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et ses répercussions représentent un défi existentiel pour l'Union européenne. La Commission a invité les États membres à demander l'activation, de manière coordonnée, de la clause dérogatoire nationale prévue dans le pacte de stabilité et de croissance afin de soutenir les efforts déployés par l'UE pour parvenir à une augmentation rapide et significative des dépenses de défense⁵ et cette proposition a été accueillie favorablement par le Conseil européen le 6 mars 2025. À la suite de la demande formulée par l'Espagne, le Conseil, sur recommandation de la Commission, a adopté le 12 juin 2026 une recommandation autorisant l'Espagne à s'écarter des taux de croissance maximaux recommandés pour les dépenses nettes⁶. La période d'activation de la clause dérogatoire nationale (2025-2028) permet à l'Espagne de revoir les priorités en matière de dépenses publiques ou d'augmenter les recettes publiques, afin qu'une hausse durable des dépenses de défense ne compromette pas sa viabilité budgétaire à moyen terme.

⁴ Recommandation du Conseil du 21 janvier 2025 approuvant le plan budgétaire et structurel national à moyen terme de l'Espagne (JO C, C/2025/643, 10 février 2025, ELI: <http://data.europa.eu/eli/C/2025/643/oj>).

⁵ Communication de la Commission intitulée "Concilier une augmentation des dépenses de défense avec le pacte de stabilité et de croissance", Bruxelles, 19.3.2025, C(2025) 2000 final.

⁶ Recommandation du Conseil du [date] autorisant l'Espagne à s'écarter des taux de croissance maximaux des dépenses nettes fixés par le Conseil en application du règlement (UE) 2024/1263 (activation de la clause dérogatoire nationale) (JO [veuillez insérer les références au JO pertinentes]).

- (8) Le 30 avril 2026, l'Espagne a présenté son rapport d'avancement annuel pour 2026⁷ sur le respect des taux de croissance maximaux recommandés pour ses dépenses nettes, d'une part, et la mise en œuvre des réformes et investissements sous-tendant la prolongation de la période d'ajustement ainsi que des réformes et investissements visant à répondre aux grands défis recensés dans les recommandations qui lui ont été adressées dans le cadre du Semestre européen, d'autre part. Le rapport d'avancement annuel tient également compte des rapports semestriels présentés par l'Espagne sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de son plan pour la reprise et la résilience conformément à l'article 27 du règlement (UE) 2021/241.
- (9) En 2025, la croissance du PIB réel a été de 2,8 % et l'inflation IPCH s'est établie à 2,7 %. Les prévisions du printemps 2026 de la Commission tablent sur une croissance du PIB réel de 2,4 % en 2026 et de 1,9 % en 2027, tandis que l'inflation IPCH devrait s'établir à 3,0 % en 2026 et à 2,5 % en 2027.
- (10) Sur la base des données communiquées par Eurostat⁸, le déficit public de l'Espagne est passé de 3,2 % du PIB en 2024 à 2,4 % en 2025. La baisse du déficit en 2025 s'explique principalement par les bons résultats en matière de recettes et la suppression progressive des mesures liées à l'énergie, ainsi que par les efforts d'assainissement budgétaire. Sur la base des mesures connues à la date de finalisation des prévisions, les prévisions du printemps 2026 de la Commission tablent sur un déficit de 2,4 % du PIB en 2026 et de 2,0 % du PIB en 2027. La stabilisation en 2026 reflète principalement l'évolution positive des recettes compensant les différents ensembles de mesures visant à atténuer les conséquences des inondations dans certaines régions et de la crise au Moyen-Orient. La baisse du déficit en 2027 s'explique principalement par le coût plus faible des mesures d'urgence liées aux inondations et par l'expiration des mesures liées aux inondations.

⁷ Les rapports annuels d'avancement 2026 sont disponibles à l'adresse suivante:
https://economy-finance.ec.europa.eu/economic-and-fiscal-governance/stability-and-growth-pact/preventive-arm/annual-progress-reports_en?prefLang=fr.

⁸ Euro-indicateurs d'Eurostat du 22 avril 2026.

- (11) Sur la base des estimations de la Commission, l'orientation budgétaire⁹, qui comprend les dépenses financées tant au niveau national qu'au niveau de l'UE, était globalement neutre en 2025. D'après les projections, elle devrait être expansionniste, de 0,3 % du PIB, en 2026, et restrictive, de 0,5 % du PIB, en 2027.
- (12) Sur la base des données fournies par Eurostat¹⁰, la dette publique de l'Espagne est passée de 101,6 % du PIB à la fin de l'année 2024 à 100,7 % du PIB à la fin de l'année 2025. La diminution du ratio d'endettement en 2025 s'explique principalement par la forte croissance du PIB nominal et la réduction du déficit. Sur la base des mesures connues à la date de finalisation des prévisions, les prévisions du printemps 2026 de la Commission tablent sur une diminution du ratio de la dette au PIB, qui passerait à 99,6 % à la fin de l'année 2026 et à 98,9 % à la fin de l'année 2027. La baisse en 2026 reflète principalement la croissance du PIB nominal, qui est supérieure au coût du service de la dette. La diminution du ratio d'endettement en 2027 s'explique principalement par la forte croissance du PIB nominal et la réduction du déficit.
- (13) D'après les prévisions du printemps 2026 de la Commission, le total des dépenses publiques de défense de l'Espagne s'est élevé à 1,0 % du PIB en 2025, ce qui correspond à une augmentation de 0,1 point de pourcentage du PIB par rapport à l'année de référence 2024. D'après les prévisions du printemps 2026 de la Commission, il devrait s'établir à 1,2 % du PIB en 2026, ce qui correspond à une augmentation de 0,3 point de pourcentage du PIB par rapport à 2024¹¹.

⁹ L'orientation budgétaire est définie comme une mesure de la variation annuelle de la position budgétaire sous-jacente des administrations publiques. Elle vise à évaluer l'impulsion économique donnée par les politiques budgétaires, qu'elles soient financées au niveau national ou par le budget de l'UE. Elle correspond à la différence entre i) la croissance potentielle à moyen terme et ii) la variation des dépenses primaires, déduction faite des mesures discrétionnaires en matière de recettes et en incluant les dépenses financées par un soutien non remboursable (subventions) de la facilité pour la reprise et la résilience et par d'autres fonds de l'UE.

¹⁰ Euro-indicateurs d'Eurostat du 22 avril 2026.

¹¹ La définition des dépenses de défense selon l'OTAN diffère de celle qu'en donne la CFAP. Des différences pourraient en outre apparaître en fonction du moment auquel les dépenses sont enregistrées, en particulier les dépenses d'équipement militaire, étant donné que les rapports établis par l'OTAN ne suivent pas les règles applicables aux comptes nationaux en ce qui concerne le moment de l'enregistrement.

- (14) L'Union reste confrontée à des risques de rupture de l'approvisionnement énergétique et à une forte volatilité des prix, exacerbés par les tensions géopolitiques qui affectent les marchés mondiaux du pétrole et du gaz. L'expérience tirée de la crise énergétique de 2022-2023 a montré que des mesures larges et non ciblées entraînent des coûts budgétaires importants et sont inefficaces sur les plans social et économique. Depuis le début de la guerre au Moyen-Orient en février 2026, l'Espagne a adopté des mesures de politique budgétaire pour atténuer l'incidence des prix élevés de l'énergie sur les ménages et les entreprises¹². Il s'agit notamment de réductions non ciblées des taux de TVA sur les carburants, l'électricité et le gaz naturel, ainsi que de réductions non ciblées des droits d'accise sur l'électricité et les carburants. En outre, les autorités ont introduit des mesures de soutien ciblées, telles que des subventions aux opérateurs de transport professionnels et aux agriculteurs, des aides directes aux industries électro-intensives, des réductions des redevances de réseau électrique et un soutien aux régimes de primes sociales thermiques et au stockage souterrain de carburant. Certaines de ces mesures ont expiré le 1^{er} juin. Les autres devraient expirer pour la plupart le 30 juin 2026 au plus tard¹³, même si certaines d'entre elles devraient rester en vigueur jusqu'au début de 2027. Selon les prévisions du printemps 2026 de la Commission, le coût budgétaire de ces mesures devrait s'élever à environ 0,3 % du PIB en 2026. Selon les estimations de la Commission, si toutes ces mesures devaient rester en vigueur jusqu'à la fin de 2026, leur coût budgétaire s'élèverait à 0,6 % du PIB pour cette année.
- (15) D'après les calculs de la Commission, les dépenses nettes de l'Espagne ont augmenté de 4,8 % en 2025 et de 9,3 %, en cumulé, sur 2024 et 2025. La croissance des dépenses nettes en 2025 est supérieure au taux de croissance maximal recommandé, avec un écart de 0,4 % du PIB en termes annuels. Si l'on considère conjointement les années 2024 et 2025, le taux de croissance cumulé des dépenses nettes est également supérieur au taux de croissance maximal recommandé, avec un écart de 0,1 % du PIB sur une base cumulée. Toutefois, l'écart anticipé est dans les limites de la flexibilité prévue au titre de la clause dérogatoire nationale sur la base des estimations actuelles pour les dépenses de défense.

¹² Situation à la date de finalisation des prévisions du printemps 2026 de la Commission (4 mai 2026).

¹³ Après la publication des prévisions du printemps 2026 de la Commission, la réduction de la TVA sur l'électricité et le gaz, ainsi que la réduction des droits d'accise sur l'électricité, ont expiré.

- (16) D'après les calculs de la Commission, les dépenses nettes de l'Espagne devraient augmenter de 5,1 % en 2026 et de 14,9 %, en cumulé, sur 2024, 2025 et 2026. La croissance des dépenses nettes prévue pour 2026 est supérieure au taux de croissance maximal recommandé, avec un écart de 0,6 % du PIB en termes annuels. Si l'on considère conjointement les années 2024, 2025 et 2026, le taux de croissance cumulé des dépenses nettes est également supérieur au taux de croissance maximal recommandé, avec un écart de 0,7 % du PIB sur une base cumulée. Si l'on tient compte de la flexibilité qu'offre la clause dérogatoire nationale pour augmenter les dépenses de défense, les années 2024, 2025 et 2026 prises conjointement, l'écart cumulé prévu des dépenses nettes s'élève à 0,4 % du PIB.
- (17) La recommandation approuvant le plan à moyen terme de l'Espagne précise l'ensemble des réformes et des investissements qui sous-tendent la prolongation de la période d'ajustement, avec un calendrier de mise en œuvre. Compte tenu des informations fournies par l'Espagne dans son rapport d'avancement annuel, la Commission estime que la mise en œuvre des étapes clés de ces réformes et investissements qui étaient attendues pour le 30 avril 2026 semble globalement en bonne voie. La réforme fiscale est toujours en cours d'évaluation et la réforme des avantages fiscaux sera évaluée dans le cadre du dernier versement au titre du PRR, tout comme deux étapes liées à la transformation numérique de l'éducation. En ce qui concerne les mesures visant à améliorer la gestion du handicap temporaire, des accords de partenariat avec l'Institut national de sécurité sociale ont été signés par la plupart des régions, tandis que les accords avec les sociétés mutuelles n'ont été signés que par cinq régions et les deux villes autonomes. S'agissant de l'homologation des diplômes, un arrêté ministériel a été adopté et mis en œuvre; il comporte des instructions pour les procédures d'homologation et d'équivalence des diplômes universitaires étrangers. La Commission considère que, dans l'ensemble, l'Espagne a respecté ses engagements de manière satisfaisante¹⁴.

¹⁴ Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, à la Banque centrale européenne, au Comité économique et social européen, au Comité des régions et à la Banque européenne d'investissement, Semestre européen 2026 – Paquet de printemps, COM(2026) 200 final.

- (18) La part moyenne des impôts sur le travail dans le total des recettes fiscales de l'Espagne est passée de 48,7 % en moyenne au cours de la sous-période 2015-2019 à 51,8 % au cours de la sous-période 2020-2024, tandis que la moyenne de l'UE est restée inchangée à 51,4 % au cours de la même période. L'augmentation des recettes provenant de la fiscalité du travail explique 90 % de l'augmentation de la charge fiscale de l'Espagne au cours de la dernière décennie, reflétant une dépendance croissante à l'égard de la fiscalité du travail. La non-indexation des tranches de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'augmentation des taux des cotisations de sécurité sociale ont accéléré le passage de l'Espagne à la fiscalité du travail. Les recettes de la fiscalité du travail en pourcentage du PIB (19,0 % en 2024) restent toutefois inférieures à la moyenne de l'UE (20,3 %). En revanche, les recettes provenant des taxes sur la consommation et des taxes environnementales sont inférieures à la moyenne de l'UE, tant en pourcentage du PIB qu'en pourcentage du total des recettes fiscales. Les recettes tirées des taxes environnementales représentaient 1,6 % du PIB en Espagne, contre 2,1 % dans l'UE. L'Espagne présente les écarts de TVA liés aux politiques les plus importants de l'UE, ce qui s'explique par l'un des écarts de taux de TVA les plus élevés et par le plus grand écart de TVA dû à des exonérations liées à des politiques nationales. Parmi les catégories bénéficiant de taux de TVA préférentiels, les restaurants et les services d'hébergement se distinguent par leur incidence budgétaire importante alors que l'effet de redistribution très limité. Une utilisation plus restreinte des taux de TVA préférentiels permettrait de simplifier le système fiscal. Malgré certaines évaluations récentes (notamment celles de l'institution budgétaire indépendante, l'AIReF), il n'existe pas d'approche systématique pour évaluer l'efficacité des dépenses fiscales. La qualité des finances publiques profiterait de déclarations consolidées améliorées et d'une évaluation systématique de toutes les dépenses fiscales à tous les niveaux territoriaux.
- (19) Il demeure essentiel d'associer de façon systématique, significative et opportune les collectivités locales et régionales, les partenaires sociaux, la société civile et les autres parties prenantes concernées afin d'assurer une adhésion généralisée aux fins d'une bonne mise en œuvre des instruments de financement de l'Union, dans le contexte du Semestre européen également.

- (20) La mise en œuvre, en Espagne, des programmes de la politique de cohésion, qui comprennent le soutien du Fonds européen de développement régional (FEDER), du Fonds pour une transition juste (FTJ) et du Fonds social européen plus (FSE+), reste inférieure à la moyenne de l'UE, tant en ce qui concerne la sélection des projets que les paiements. Il importe d'intensifier et d'accélérer les efforts tendant à garantir la réalisation rapide des investissements, tout en maximisant leur impact sur le terrain. Dans le cadre de ses programmes relevant de la politique de cohésion, l'Espagne agit déjà pour stimuler la compétitivité et la croissance. Dans le même temps, l'Espagne reste confrontée à des difficultés pour mettre en œuvre efficacement la politique de cohésion dans les domaines de la recherche et de l'innovation (R&I), de l'inadéquation des compétences, de l'inclusion sociale, de la gestion et de la prévention des risques liés au changement climatique et du soutien à une transition juste. Il est essentiel de veiller à ce que les nouveaux investissements annoncés par l'Espagne dans son examen à mi-parcours des fonds de la politique de cohésion, notamment ceux liés aux cinq priorités définies dans le règlement sur l'examen à mi-parcours¹⁵, soient déployés rapidement et efficacement.
- (21) L'Espagne est confrontée à plusieurs défis liés à la viabilité budgétaire, à la productivité, à des investissements efficaces et soutenus dans l'innovation, à la charge réglementaire et administrative, aux performances du système judiciaire, aux liens entre la science et les entreprises, à l'accès au financement, à l'adaptation au changement climatique et à la résilience des infrastructures, à la gestion de l'eau, au réseau électrique, à l'offre de logements sociaux et abordables, à la pauvreté des enfants, à l'inadéquation des compétences et à l'efficacité du système de soins de santé.

¹⁵ Règlement (UE) 2025/1914 du Parlement européen et du Conseil du 18 septembre 2025 modifiant les règlements (UE) 2021/1058 et (UE) 2021/1056 en ce qui concerne des mesures spécifiques visant à relever des défis stratégiques dans le cadre de l'examen à mi-parcours.

- (22) L'Espagne a mis en place un cadre de collaboration visant à recenser et à traiter les goulots d'étranglement réglementaires, ainsi qu'à réduire la fragmentation réglementaire entre les régions; il convient de poursuivre les efforts afin d'intensifier et d'accélérer le processus. Le projet "Régimen 20" permet une collaboration entre les niveaux national, régional et local de l'administration espagnole. Tout au long de l'année 2025, des progrès ont été accomplis dans des domaines tels que les licences d'ouverture d'entreprise, l'étiquetage numérique, l'installation de points de recharge, les certificats d'efficacité énergétique, les installations à basse tension et la réduction de la dispersion réglementaire. Cette approche sert à coordonner les réformes sur des points d'accord; toutefois, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour s'attaquer aux obstacles à plus grande échelle et utiliser "Régimen 20" pour mettre en œuvre des changements plus structurels. En outre, les restrictions réglementaires sont particulièrement élevées dans le commerce de détail. Cette complexité administrative nuit à la création d'entreprises en raison de la lourdeur des procédures d'octroi de licences et d'autorisation, ce qui crée des obstacles supplémentaires à l'entrée sur le marché et à l'investissement et porte préjudice aux consommateurs. L'Espagne profiterait d'une plus grande convergence des réglementations relatives au commerce de détail afin d'améliorer l'environnement des entreprises et de soutenir la concurrence, en particulier dans le secteur de la vente au détail de médicaments. Des obstacles au commerce intra-EEE de marchandises demeurent, notamment en ce qui concerne le conditionnement et l'étiquetage. Les différences de réglementation entre les régions espagnoles augmentent encore les coûts de mise en conformité et créent des obstacles pour les entreprises opérant entre les régions et à partir d'autres pays de l'UE, ce qui réduit le choix et augmente les prix pour les consommateurs.

- (23) L'Espagne a introduit une série de réformes juridiques visant à améliorer l'efficacité organisationnelle, numérique et procédurale de son système judiciaire; toutefois, leur mise en œuvre effective dépend de la fourniture d'investissements adéquats et durables et de leur répartition équitable entre les régions. Le secteur de la justice est confronté à un manque de personnel, les juges étant relativement peu nombreux par rapport à la taille de la population, sans compter les départs anticipés à la retraite en hausse et une augmentation des litiges. Cela fait peser une charge importante sur les juges en exercice et engendre des retards judiciaires persistants qui nuisent aux professionnels du droit, aux entreprises et aux citoyens. En outre, les disparités entre les régions en ce qui concerne le niveau de numérisation, ainsi que le manque d'interopérabilité entre les systèmes de gestion des dossiers, continuent d'entraver la qualité et l'efficacité globales des procédures judiciaires. Il est donc essentiel d'améliorer les performances du système judiciaire en prévoyant des effectifs suffisants, sans modifier les normes de recrutement, ainsi qu'une numérisation harmonisée entre les régions et une interopérabilité totale des systèmes de gestion des dossiers pour renforcer le cadre institutionnel et stimuler l'environnement des entreprises.
- (24) Si la R&D a légèrement augmenté au cours de la dernière décennie, la faiblesse des investissements privés dans la R&D reste un obstacle majeur. Le développement des entreprises et l'innovation sont entravés par une structure fragmentée dominée par des microentreprises de faible valeur. L'Espagne a introduit des réformes pertinentes dans le cadre du PRR, telles que la loi sur la création d'entreprises et la croissance et la loi sur les jeunes pousses. Toutefois, des mesures supplémentaires sont nécessaires pour supprimer les obstacles financiers et administratifs qui entravent l'innovation des entreprises et pour réduire l'écart de productivité.

- (25) Les dépenses limitées et inégalement réparties de l'Espagne en matière de R&D sont fortement concentrées dans certaines régions et, par conséquent, elles sont insuffisantes pour stimuler les dépenses globales des entreprises en R&D dans tout le pays. Il est possible d'augmenter les dépenses publiques de R&D (en vue d'atteindre 1,25 % du PIB d'ici à 2030) et de réduire sa dépendance à l'égard des fonds de l'UE tout en garantissant une répartition territoriale plus équilibrée. La combinaison d'une augmentation des investissements publics avec des incitations fiscales ciblées et des subventions simplifiées contribuerait à attirer les investissements privés et à soutenir les secteurs à forte valeur ajoutée. Une évaluation ex post régulière du dosage des politiques d'innovation sur le territoire national contribuerait à traduire la recherche en résultats commerciaux et à mobiliser les investissements privés dans la R&D, tout en veillant à ce que les efforts soient axés sur la réalisation des objectifs stratégiques généraux.
- (26) La faible collaboration entre le monde universitaire et l'industrie limite l'innovation des entreprises et les gains de productivité, malgré la modification de la loi sur la science, la technologie et l'innovation et de la loi sur les universités. En outre, les régimes publics mis en place pour encourager les investissements privés dans la R&D ont eu une incidence limitée, en grande partie en raison de leur nature complexe et du manque de mesures incitatives pour les entreprises et le monde universitaire. Le renforcement des intermédiaires de la connaissance, l'adaptation des mesures incitatives dans les universités et les organismes publics de recherche à l'innovation appliquée et l'amélioration du financement fondé sur les performances favoriseraient des résultats dans la recherche et l'innovation spécialisés et collaboratifs dans les universités et les instituts de recherche.

(27) L'accès au financement de la croissance reste un obstacle important à l'expansion des entreprises. Bien qu'ils se développent progressivement, les marchés du capital-risque et des capitaux propres restent sous-développés, étant donné que le financement des entreprises espagnoles continue de dépendre fortement des prêts bancaires. Dans le même temps, l'allocation de l'épargne privée ne soutient pas suffisamment l'expansion des entreprises innovantes. Les investissements en fonds propres et en capital-risque par l'intermédiaire de régimes complémentaires de retraite pourraient être davantage encouragés par l'introduction de l'affiliation automatique et l'assouplissement des limites applicables aux investissements de portefeuille. En outre, il est nécessaire d'améliorer les capacités de transfert de connaissances des jeunes pousses, les réseaux, la coopération et la conversion de la recherche en innovation commerciale. Ensemble, ces facteurs continuent d'entraver la réaffectation des ressources vers des activités plus productives. Le FMI¹⁶ pointe du doigt la taille insuffisante du marché et le manque d'accès au financement sur fonds propres parmi les principaux facteurs qui expliquent l'incapacité des jeunes entreprises à se développer rapidement. Encourager un recours accru au financement par le marché et renforcer les liens entre les entreprises et les acteurs du marché des capitaux peuvent élargir l'accès des entreprises au financement. En outre, l'absence de diversification effective des sources de financement pèse sur le dynamisme de l'investissement privé. Selon l'OCDE¹⁷, le manque de financements disponibles est cité par un grand nombre d'entreprises espagnoles, notamment les PME, comme un obstacle à long terme majeur à l'investissement en 2023.

¹⁶ Fonds monétaire international (2025), Spain: *2025 article IV Consultations — Press Release; and Staff Report*, IMF Staff Country Reports, No. 2025/121. Disponible à l'adresse suivante: <https://doi.org/10.5089/9798229012782.002>.

¹⁷ Organisation de coopération et de développement économiques (2025). *Études économiques de l'OCDE: Espagne 2025* (Vol. 2025/22, novembre). Paris: Publications de l'OCDE, <https://doi.org/10.1787/abc5c435-en>

- (28) Compte tenu de ses différents niveaux de gouvernance, l'Espagne a du mal à apporter une réponse cohérente à l'augmentation des risques climatiques. Une coordination insuffisante entre les autorités nationales, régionales et locales réduit l'efficacité des mesures visant à faire face aux risques naturels, notamment les inondations et les incendies de forêt. Il est essentiel de renforcer à la fois la coordination verticale (entre les autorités nationales et régionales) et la coordination horizontale (entre les régions). Il s'agit notamment de clarifier davantage les responsabilités et de réduire les chevauchements entre les phases de prévention, de préparation, de réaction et de rétablissement, ainsi que de renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation, en particulier en utilisant les informations provenant du consortium de compensation des assurances.
- (29) Les ressources en eau de l'Espagne restent soumises à une pression croissante en raison de la baisse prolongée des précipitations et de l'enneigement, de la hausse des températures et de l'aridité croissante des sols. De vastes régions du pays — en particulier les régions méridionales, intérieures et insulaires plus sèches — subissent un stress hydrique, la demande — notamment de l'industrie, de l'agriculture, du tourisme et du secteur de la production d'énergie — étant supérieure aux ressources disponibles de manière durable. Des efforts supplémentaires en vue d'une approche plus durable de la gestion de l'eau sont encore nécessaires. Il s'agit notamment de renforcer les incitations tarifaires afin de promouvoir une utilisation plus efficace de l'eau, d'améliorer la coordination et la mise en œuvre des politiques de l'eau à tous les niveaux de l'administration et de rationaliser les procédures décisionnelles. Il conviendrait également de mettre en œuvre de manière effective la directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires, d'améliorer la réutilisation de l'eau et d'investir dans des infrastructures pour améliorer les performances et la résilience du système de gestion de l'eau. À cette fin, il est également essentiel de soutenir le développement de solutions fondées sur la nature, y compris la restauration des cours d'eau et la réhabilitation des masses d'eau.

- (30) Si l'Espagne a mobilisé un soutien substantiel en faveur de ses efforts d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, notamment au moyen de fonds de l'UE, des mesures et des investissements supplémentaires sont nécessaires pour préserver les infrastructures critiques, en particulier les voies de chemin de fer et les routes. La lutte contre les risques climatiques nécessite un examen systématique des principaux actifs, parallèlement à la mise en œuvre de mesures de modernisation à fort impact. Au-delà de l'amélioration des infrastructures, il est essentiel d'investir dans des solutions fondées sur la nature, notamment des forêts et des sols durables et résilients face au changement climatique. Cela renforcerait également la séquestration du carbone grâce à la prévention des incendies de forêt, à la restauration des forêts dégradées et à la protection des écosystèmes riches en carbone. Les solutions fondées sur la nature devraient renforcer la résilience aux phénomènes climatiques extrêmes au moyen de mesures telles que la restauration des zones humides pour la lutte contre les inondations et la gestion des sols pour réduire les effets de la sécheresse.
- (31) Les aléas liés au climat présentent des risques importants pour l'économie et la société espagnoles. Entre 1980 et 2024, des phénomènes météorologiques extrêmes ont entraîné d'importantes pertes humaines et économiques, qui se sont élevées à 119,6 milliards d'EUR. Compte tenu de la fréquence et de la gravité accrues de ces risques, il est essentiel de suivre de près la viabilité financière à long terme du cadre de financement des catastrophes de l'Espagne pour renforcer la résilience, en élargissant encore l'utilisation et l'adoption des mécanismes d'assurance contre les risques climatiques afin d'améliorer la préparation financière aux chocs futurs.

- (32) Si l'Espagne progresse dans le déploiement des énergies renouvelables et possède l'une des capacités installées d'énergie éolienne et solaire les plus élevées de l'UE, ce qui permet à l'économie espagnole d'être de moins en moins exposée aux crises des prix de l'énergie, il est nécessaire de poursuivre le développement des réseaux et des solutions de stockage pour continuer à soutenir l'intégration des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique espagnol. Le décret-loi royal 7/2026 du 20 mars, récemment adopté, marque de nouvelles avancées, dans la mesure où il rationalise les procédures d'octroi de permis et d'accès au réseau pour les projets d'électrification et les projets dans le domaine des énergies renouvelables, y compris le traitement prioritaire des projets matures et stratégiques. Des difficultés subsistent en termes d'accès au réseau, en particulier en ce qui concerne la hiérarchisation des projets viables. Par exemple, des projets supplémentaires actuellement en préparation sont prévus pour accroître la capacité de stockage totale. L'Espagne doit prendre les mesures nécessaires pour améliorer la résilience et la flexibilité de ses réseaux électriques, ainsi que pour sortir de son "mode d'exploitation renforcée". Afin de garantir la stabilité du réseau, le gestionnaire de réseau de transport utilise activement des centrales électriques au gaz pour maintenir la stabilité de la tension dans l'attente de nouvelles réformes et de nouveaux investissements visant à renforcer le contrôle de la tension. Le pays a également besoin d'investissements supplémentaires pour accroître l'interconnexion électrique transfrontalière, qui s'élève actuellement à 3,11 %, ce qui reste nettement inférieur à l'objectif de 15 % fixé pour 2030. Il demeure essentiel de stimuler l'engagement et la coopération des pays concernés pour atteindre cet objectif. La complexité des procédures d'octroi de permis pour les installations industrielles et la nécessité de mesures supplémentaires axées sur la demande peuvent entraver les investissements dans la décarbonation de la production manufacturière dans le pays. La persistance d'émissions élevées de gaz à effet de serre provenant du transport routier reste un défi majeur, ces émissions représentant près de la moitié des émissions de l'Espagne relevant de la répartition de l'effort. L'Espagne devra également consentir des efforts supplémentaires pour atteindre ses objectifs en matière d'efficacité énergétique à l'horizon 2030. Des investissements supplémentaires seraient notamment nécessaires pour améliorer le ratio d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics et privés, tout en relevant le défi de la précarité énergétique, qui touche 15,9 % de la population totale, soit l'un des taux les plus élevés de l'UE, et qui frappe plus particulièrement les ménages exposés au risque de pauvreté. Néanmoins, la charge que représente le coût de l'énergie pour les ménages espagnols a été réduite ces dernières années. Les émissions provenant des bâtiments ont augmenté de 2,6 % en 2024 et représentaient environ 19 % des émissions totales dans les secteurs relevant de la répartition de l'effort. Cela reflète les défis persistants en matière de performance énergétique du parc immobilier et souligne la nécessité de réduire la dépendance à l'égard du chauffage et du refroidissement à base de combustibles fossiles.

- (33) Le marché espagnol du logement reste soumis à une forte pression en raison de goulets d'étranglement persistants dans l'offre, en particulier dans les zones à forte demande. Conjuguée à la hausse de la demande de logements, cette situation exerce une pression à la hausse sur les prix. Les pénuries de logements sont les plus prononcées dans les zones urbaines et métropolitaines, ainsi que dans les zones côtières à forte intensité touristique. Le développement pressant de nouveaux logements est actuellement limité par un certain nombre de facteurs liés à l'offre, notamment la disponibilité limitée de terrains à bâtir, la lenteur des procédures administratives et le traitement des autorisations. Lever ces obstacles au développement, tout en préservant les objectifs environnementaux, peut contribuer à surmonter certaines des contraintes qui ont ralenti le développement du logement. En outre, le sans-abrisme est en augmentation.
- (34) L'Espagne affiche l'un des parcs de logements sociaux les plus faibles de l'UE, avec moins de 2 % de l'offre totale de logements contre une moyenne d'environ 7 % dans l'UE. Cela exacerbe la pression sur le marché locatif et contribue à la hausse des prix du logement. En outre, le parc existant de logements sociaux est réparti de manière inégale dans le pays et ne reflète pas les besoins territoriaux là où la demande est plus prononcée. Le dépeuplement touche une grande partie du pays, la croissance démographique se concentrant principalement dans les zones côtières et autour de la capitale. Il est essentiel de remédier au déficit important de logements sociaux en augmentant le nombre d'unités de logement social, notamment dans les zones les plus touchées par les contraintes d'accessibilité financière, afin de promouvoir la politique de protection sociale et l'offre de logements abordables. Dans le même temps, il est important de promouvoir le logement locatif social afin d'offrir une flexibilité d'occupation tout au long du cycle de vie et de répondre à l'évolution des besoins des ménages. En outre, ce type de logement donne un accès direct et en temps utile à des logements abordables sans nécessiter d'engagement à long terme, de coûts d'entrée supplémentaires et de contraintes d'éligibilité par rapport aux programmes d'achat de logements sociaux. Enfin, le système de logement social dépend encore largement du financement public. Pour garantir sa viabilité à long terme, il est également nécessaire de mettre en place des mécanismes de financement prévisibles, par exemple au moyen du réinvestissement des rendements ou de régimes de fonds renouvelables, contribuant ainsi à réduire sa dépendance à l'égard du budget national.

- (35) La pauvreté des enfants en Espagne reste un défi de taille et s'inscrit dans un contexte de niveaux de pauvreté globalement élevés et d'inégalités de salaires qui demeurent importantes. En 2024, plus d'un enfant sur quatre en Espagne était exposé au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, ce qui place le pays parmi les moins performants de l'UE. Certains groupes sont particulièrement vulnérables, notamment les enfants vivant dans des ménages monoparentaux ou de grande taille, ceux dont les parents ont un faible niveau d'éducation, ainsi que les enfants Roms et ceux issus de l'immigration. Bien que des mesures récentes aient contribué à certaines améliorations, la situation reflète des faiblesses plus larges dans les systèmes de protection sociale et de prestations sociales, notamment en ce qui concerne la répartition et l'efficacité des dépenses sociales dans un contexte de ressources budgétaires limitées. La capacité des transferts sociaux à réduire la pauvreté, en particulier chez les enfants, est limitée. Des différences régionales persistent en ce qui concerne les taux de pauvreté et l'incidence des transferts sociaux, ce qui met en évidence une couverture et un accès inégaux aux prestations et aux services entre les territoires, en particulier dans les zones rurales, malgré certains progrès enregistrés ces dernières années. La coordination entre les services et les prestations en matière sociale, de santé et d'emploi au niveau national et au niveau régional reste limitée par la fragmentation des compétences, l'hétérogénéité des critères d'éligibilité et le chevauchement des instruments. Une coordination plus poussée pourrait garantir un soutien plus complet et continu. Le recours au régime national de revenu minimum (Ingreso Mínimo Vital — IMV) et à son complément d'aide à l'enfance (Complemento de Ayuda para la Infancia — CAPI) a augmenté, mais reste inférieur au potentiel disponible, une part importante des ménages éligibles ne recevant toujours pas d'aide en raison des lourdeurs administratives, des procédures d'admissibilité complexes et d'un manque d'information. L'amélioration du recours au régime et son adéquation, ainsi que des politiques d'activation connexes et une plus grande capacité d'adaptation de l'IMV à l'évolution de la situation des ménages renforceraient l'incidence des prestations. Bien que les récents ajustements aient visé à renforcer les incitations au travail, leur efficacité reste à démontrer. En outre, le renforcement des parcours d'inclusion sociale en combinant plus systématiquement une aide au revenu avec des services sociaux sur mesure améliorerait encore les résultats pour les groupes vulnérables, y compris pour les enfants exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. Il est également nécessaire de rééquilibrer les dépenses publiques en faveur de politiques de soutien aux enfants et aux jeunes, telles que l'éducation, l'accès au logement et l'emploi.

Pour relever tous ces défis, il convient d'améliorer encore l'efficacité, l'adéquation et la couverture de l'assistance sociale, tout en assurant une plus grande cohérence entre les transferts en espèces, le soutien en nature, le soutien à l'activation et les avantages fiscaux, ce qui contribuerait à soutenir la convergence sociale ascendante, conformément à la seconde étape de l'analyse par pays des services de la Commission fondée sur le cadre de convergence sociale¹⁸.

- (36) Compte tenu du rôle crucial du capital humain dans le renforcement de la compétitivité et de l'autonomie stratégique de l'Union, le Conseil a recommandé en 2026 que les États membres prennent des mesures pour remédier d'urgence aux problèmes structurels dans les domaines des compétences, de l'éducation et de la formation, qui entravent la compétitivité. Les recommandations par pays adressées en 2026 à l'Espagne peuvent contribuer à la mise en œuvre de la recommandation du Conseil relative au capital humain dans l'Union.

¹⁸ [SWD\(2026\)122 5 — Seconde étape de l'analyse par pays de la convergence sociale fondée sur le cadre de convergence sociale \(CCS\), 2026.](#)

- (37) Alors que le système d'enseignement et de formation professionnels (EFP) continue de se développer et que le taux d'inscription dans l'EFP s'est amélioré à tous les niveaux, il demeure une inadéquation persistante des compétences résultant des décalages structurels entre l'EFP et l'enseignement supérieur et des besoins du marché du travail. L'insuffisance de diplômés de niveau intermédiaire due au faible taux d'inscription dans l'EFP de niveau intermédiaire, en particulier dans les domaines des STIM, coexiste avec des pénuries de compétences dans certains secteurs techniques, tels que la construction et l'industrie manufacturière. Le taux d'inscription dans l'EFP est également très inégal d'une région à l'autre. Bien que l'EFP soit officiellement en alternance depuis la récente réforme du système, son déploiement complet en alternance reste lacunaire et varie d'une région à l'autre en fonction des structures économiques et de l'engagement des entreprises dans chacune d'elles. Dans l'enseignement supérieur, l'Espagne affiche des niveaux élevés de diplômés, mais des pénuries persistent dans des domaines très demandés tels que les TIC, l'ingénierie et les soins de santé. Si les diplômés de l'EFP et des programmes d'enseignement supérieur liés aux STIM affichent de bons résultats en matière d'emploi, ce qui indique une forte demande pour ces spécialisations, les faibles taux de participation, les déséquilibres entre les hommes et les femmes et les abandons des programmes STIM risquent de limiter la capacité de l'Espagne à favoriser l'innovation et à obtenir des résultats en matière de transitions écologique et numérique. En outre, la participation des adultes à la formation reste faible et inégale, ce qui limite les possibilités de reconversion professionnelle et perpétue les désavantages précoces.
- (38) Bien que l'Espagne ait accompli des progrès notables dans la réduction du décrochage scolaire, le taux reste toutefois élevé. Bien qu'il ait diminué ces dernières années, il reste nettement supérieur à la moyenne de l'UE et à l'objectif de l'UE à l'horizon 2030. Les différences régionales persistent et le décrochage scolaire est particulièrement concentré parmi les groupes vulnérables. Ainsi, la probabilité de voir les jeunes nés à l'étranger quitter prématurément le système éducatif est trois fois supérieure à celle de leurs pairs nés dans le pays, il y a beaucoup moins de diplômés de l'enseignement secondaire supérieur chez les jeunes Roms que dans la population générale et les jeunes porteurs d'un handicap sont frappés d'une manière disproportionnée. Il existe toujours des écarts entre les hommes et les femmes dans ce domaine, les taux étant plus élevés chez les hommes que chez les femmes. Les mauvais résultats en matière de compétences de base ont progressivement augmenté depuis 2012, creusant l'écart entre les performances de l'Espagne et l'objectif de l'UE visant à ramener la proportion d'élèves ayant de mauvais résultats en lecture, en mathématiques et en sciences à moins de 15 % d'ici à 2030. Les différences régionales en matière de compétences de base restent également importantes, certaines régions enregistrant systématiquement des résultats inférieurs à la moyenne nationale.

- (39) Malgré des résultats relativement bons en matière de santé, des difficultés subsistent en Espagne en ce qui concerne l'accès aux soins de santé et aux services de soins de longue durée, ce qui a une incidence négative sur la santé de la population, l'équité sociale et la productivité. Il est essentiel d'accroître les capacités en matière de soins primaires et de soins de longue durée pour améliorer l'accès à ces services et en garantir l'adéquation, étant donné que le vieillissement de la population accroît la demande pour de tels services. Alors que le plan d'action 2025-27 en matière de soins primaires et de soins de proximité vise à la fois à accroître la capacité de soins primaires, par la mise en œuvre du portefeuille commun de services actualisé, et à réduire les pénuries de main-d'œuvre, et malgré les réformes récentes visant à désinstitutionnaliser les soins de longue durée, des efforts supplémentaires sont encore nécessaires pour réduire les pénuries de main-d'œuvre, les différences régionales et les délais d'attente, et pour combler les déficits d'investissement persistants.
- (40) L'Espagne est confrontée à d'importants défis en matière de personnel de santé et de soins de longue durée. Ces défis sont notamment la structure d'âge, la répartition inégale des professionnels et les pénuries prévues de médecins généralistes, d'infirmiers et d'autres spécialistes. Les conditions de travail restent également difficiles, ce qui nuit à la qualité et à l'attractivité des emplois. Pour remédier à ces déséquilibres, l'Espagne pourrait adopter des mesures visant à améliorer le recrutement et la rétention des talents et à améliorer les conditions de travail, notamment par une formation rééquilibrée, l'expansion de nouveaux rôles professionnels, y compris pour les infirmiers, une flexibilité accrue, la numérisation, l'équilibre entre les hommes et les femmes, une réduction de l'emploi informel dans le secteur des soins, et en réexaminant le système du travail en postes. Les différences régionales en matière d'accès et de qualité des services, exacerbées par les pénuries de personnel, demeurent également un défi important. La réforme des soins primaires et son incidence régionale nécessitent une évaluation plus approfondie, l'intégration des soins évoluant à des rythmes différents selon les régions. Il convient que l'Espagne adopte des modèles de bonnes pratiques, mette en place un suivi approprié et utilise des indicateurs régionaux. Les services bénéficieraient également d'une meilleure coordination entre le niveau national et les régions et entre les services (dans les domaines de la santé, des affaires sociales, de l'emploi et de l'éducation). L'accès aux services est également entravé par l'augmentation des délais d'attente. L'Espagne a mis en place un groupe de travail sur les listes d'attente en 2024 afin de centraliser la gestion et les données dans l'ensemble des communautés autonomes, mais des mesures supplémentaires sont toutefois nécessaires pour remédier à ces lacunes grâce à des effectifs ciblés, au triage numérique et à l'harmonisation de la gestion des listes d'attente.

- (41) Alors que le système de santé espagnol obtient généralement de bons résultats en matière de santé à un coût relativement faible, les dépenses de santé devraient augmenter de manière significative au cours des prochaines décennies, étant donné que les changements démographiques exercent des pressions croissantes sur les finances publiques. Afin de garantir la durabilité tout en préservant l'adéquation des services, les mesures pourraient viser à maximiser les ressources existantes grâce à des gains d'efficacité. Ces objectifs pourraient être atteints dans les services de soins de longue durée grâce à une meilleure allocation des ressources et à un tri plus efficace fondé sur le degré de dépendance et les soins aux bénéficiaires qui en découlent. En outre, les efforts pourraient être orientés vers une désinstitutionnalisation accrue et davantage de soins de proximité. Une coordination accrue des soins de longue durée avec les services de soins de santé rendrait également les systèmes plus efficaces. En ce qui concerne les soins primaires, des investissements dans la numérisation interopérable, la télémédecine et la prévention donneraient de meilleurs résultats. Dans le cadre de son examen des dépenses 2018-2020, l'AIREF a proposé des actions visant à renforcer l'efficacité dans les domaines des dépenses pharmaceutiques et hospitalières, ce qui se traduit par des perspectives d'économies concrètes. L'Espagne dispose d'une marge d'amélioration en ce qui concerne les médicaments génériques et les taux d'adoption des biosimilaires dans certaines catégories thérapeutiques. La lutte contre les disparités et l'amélioration de l'évaluation des dépenses pharmaceutiques et des différences régionales injustifiées dans les coûts des procédures et des prescriptions médicales peuvent également améliorer l'efficacité. À cet égard, l'Espagne gagnerait à mettre en œuvre les recommandations de l'AIREF visant à accroître l'efficacité des dépenses grâce à un suivi renforcé des dépenses fiscales afin de dégager la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour faire face à la pression croissante sur les dépenses de santé.

- (42) Compte tenu de la forte interdépendance entre les économies des États membres de la zone euro et de leur contribution collective au fonctionnement de l'Union économique et monétaire, le Conseil a recommandé en 2026 que lesdits États membres prennent des mesures, notamment dans le cadre de leur PRR, pour mettre en œuvre la recommandation 2026 concernant la politique économique de la zone euro. La recommandation 1 aidera l'Espagne à mettre en œuvre les première, deuxième et troisième recommandations concernant la zone euro, la recommandation 2 l'aidera à mettre en œuvre la quatrième recommandation concernant la zone euro, la recommandation 3 l'aidera à mettre en œuvre les septième, huitième et neuvième recommandations concernant la zone euro, la recommandation 4 l'aidera à mettre en œuvre la septième recommandation concernant la zone euro, la recommandation 5 l'aidera à mettre en œuvre la cinquième recommandation concernant la zone euro et la recommandation 6 l'aidera à mettre en œuvre les deuxième et cinquième recommandations concernant la zone euro,

RECOMMANDE que l'Espagne s'attache, en 2026 et 2027:

1. à veiller à ce que les dépenses nettes respectent les taux de croissance maximaux recommandés par le Conseil le 21 janvier 2025, compte tenu de l'écart prévu pour 2026 par la Commission par rapport à la trajectoire des dépenses nettes recommandée, tout en faisant usage de la flexibilité offerte par la clause dérogatoire nationale activée par le Conseil; à renforcer ses dépenses globales et son état de préparation en matière de défense et de sécurité, tout en assurant la soutenabilité de la dette et l'efficacité des dépenses ainsi qu'en adaptant progressivement son budget à des dépenses de défense structurellement plus élevées; à veiller à ce que les mesures prises pour atténuer les effets de la hausse des prix de l'énergie soient temporaires, visent à protéger les ménages vulnérables ou à répondre aux besoins des entreprises grandes consommatrices d'énergie, et préservent les incitations aux économies d'énergie, et à ce que leur coût budgétaire soit compatible avec les engagements souscrits au titre du cadre budgétaire de l'UE; à continuer de mettre en œuvre l'ensemble des réformes et des investissements qui sous-tendent la prolongation de la période d'ajustement, comme recommandé par le Conseil le 21 janvier 2025; à renforcer la viabilité budgétaire, notamment en limitant les dépenses fiscales, tout en protégeant la croissance et en soutenant les ménages à faibles revenus; à accroître l'efficacité des dépenses grâce à un meilleur suivi des dépenses fiscales et à la mise en œuvre de réexamens des dépenses aux niveaux national et régional;
2. à assurer la continuité des réformes et des investissements mis en œuvre au titre de la facilité pour la reprise et la résilience; à accélérer les efforts de mise en œuvre des programmes de la politique de cohésion, en s'appuyant, s'il y a lieu, sur une réaffectation des ressources vers des priorités stratégiques et sur les flexibilités convenues dans le contexte de l'examen à mi-parcours du cadre de la politique de cohésion;

3. à favoriser la productivité et l'innovation en réduisant la charge administrative et la fragmentation réglementaire entre les régions, y compris en supprimant les obstacles au commerce de détail et à la libre circulation des marchandises; à améliorer les performances du système judiciaire en garantissant un personnel adéquat, une numérisation harmonisée et une interopérabilité totale entre les régions; à faciliter l'innovation, l'expansion et le développement des entreprises ciblant les secteurs à haute valeur ajoutée, notamment en soutenant des investissements stables dans la R&I, en mettant en œuvre une collaboration plus étroite entre l'industrie et le monde universitaire et en améliorant l'accès au financement, en particulier au capital-risque;
4. à renforcer la coordination en matière de résilience au changement climatique aux niveaux national, régional et local; à améliorer la gestion et la gouvernance de l'eau et à accroître le recyclage des eaux urbaines résiduaires; à adapter les infrastructures critiques au changement climatique, y compris les voies ferroviaires et les routes, et à promouvoir des solutions fondées sur la nature pour atténuer les risques connexes; à investir dans le stockage de l'énergie, le transport et la distribution d'électricité et les interconnexions électriques transfrontières; à favoriser la décarbonation de l'industrie, des bâtiments et l'électrification des transports;
5. à élargir le parc immobilier, notamment en révisant le cadre réglementaire, en rationalisant les procédures d'autorisation, en facilitant la disponibilité des terrains et en réaffectant le parc immobilier sous-utilisé; à accroître l'offre de logements sociaux et abordables, en favorisant les options de location, mieux alignées sur les besoins territoriaux et régionaux et fondées sur des systèmes de financement durables moins dépendants du financement public;

6. à lutter contre la pauvreté des enfants, notamment en rééquilibrant les dépenses sociales entre les générations et en améliorant la couverture et l'adéquation des transferts sociaux et de l'assistance sociale ainsi que leur lien avec l'activation, ce qui réduira encore les inégalités de revenus; à réduire l'inadéquation des compétences en renforçant encore l'EFP en alternance, l'adéquation de l'enseignement supérieur et de la formation des adultes avec le marché du travail, en mettant l'accent sur les STIM; à améliorer les compétences de base et à lutter contre le décrochage scolaire; à améliorer l'accès aux soins de santé en augmentant les capacités des soins primaires et des soins de longue durée, en s'attaquant aux pénuries de main-d'œuvre et en réduisant les délais d'attente; à remédier aux disparités régionales en matière d'accès aux débouchés et aux services, en particulier dans les zones confrontées à un dépeuplement rapide, tout en augmentant les gains d'efficacité qui dégagent une marge de manœuvre budgétaire pour faire face aux pressions croissantes sur les dépenses.

Fait à Bruxelles, le

Par le Conseil

Le président/La présidente
